

<b>Date de la convocation :</b> Le 28 novembre 2017
<b>Nombre de conseillers :</b> -En exercice : 12 -Présents : 10 -Votants : 12

# COMMUNE DE MAGNET

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 01 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le premier décembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame FAYOLLE Carole, Maire.

**Présents :** Mmes Carole FAYOLLE, Véronique TRIBOULET, Stéphanie BOUTROUX, Roberte NEBOUT, Odile ELLENEUVE, Mrs Jean-Guy GENESTE, Christian MOREAU, Jean-Louis MERCIER, Thierry MAROLLES, Fabrice BOUTHIER.

**Excusés :** M. Franck ROYER, M. Franck BERCHEM

**Procurations :** Franck ROYER donne pouvoir à Carole FAYOLLE, Franck BERCHEM donne pouvoir à Stéphanie BOUTROUX.

**Secrétaire de séance :** Véronique TRIBOULET

SOUS PREFECTURE DE VICHY

14 DEC. 2017

ALLIER

**Délibération n° 2017 / 12 / 01 / 041**  
**TARIFS MUNICIPAUX 2018**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'étudier les divers tarifs municipaux.  
Après réflexion, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

### SALLE DES FETES / SALLE POLYVALENTE

**Tarif au 1<sup>er</sup> Janvier 2018**

Location aux particuliers	165.00	SDF 80 personnes max
Repas de quartier	36.00	
Associations de la Commune	36.00	
Vente au déballage	103.00	
Salle polyvalente en plus de la Salle des fêtes	21.00	
Vin d'honneur (SDF ou SP) 1 jour	51.00	
Electricité le KW/h	0.25	
Gaz le kg	2.10	

### CASSE :

Assiettes	2.00	SALLE DES FETES Scène : L7.50 x P 4.00 = 30 m <sup>2</sup> Salle (bar compris) 12x12 = 144 m <sup>2</sup> Cuisine L4.40 m x 4.00m = 17.60 m <sup>2</sup> <small>Dimensions prises le 26.11.2018 par Mrs BECOUZE et MASLE</small>
Assiettes à Dessert	1.50	
Coupes, Verres ballon et apéritif	0.75	
Tasses à café, sous tasses	0.75	
Broc à eau	1.50	

### MATERIEL

**Tarif au 1<sup>er</sup> Janvier 2018**

	associations	particuliers
Location table 2m    plateaux 4m x20 <small>3 tréteaux / plateau - 60 tréteaux - 12 à 16 pers / plateau</small>	l'unité	4.20
Location Banc 2m X12	l'unité	1.10
Location chaise <small>si SDF non réservée</small>	l'unité	0.25
Location couvert complet <small>si SDF non réservée</small>		1.60
Barrières x45		-
Location Tunnel    10m	25.00	-
Location Tunnel    16m	40.00	-
Location Tunnel    20m	50.00	-
Location Tunnel    26m	65.00	-
Location Structure    9m	20.00	31.00
Location Structure    18m	35.00	56.00
Location Percolateur    15l	10.00	-
Location Machine Hot Dog	10.00	-

## RESTAURANT SCOLAIRE

Tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Tarif A : 3.00€

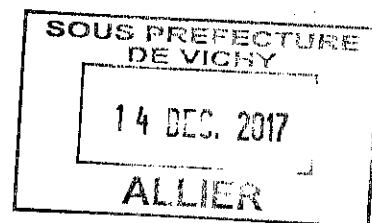
Tarif occasionnel enfant : 5.70 €

Tarif occasionnel adultes : 6,50 €

## GARDERIE PERISCOLAIRE

Tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Forfait mensuel matin et soir	60.00€
Forfait mensuel matin ou soir	32.00€
Forfait mensuel soir	35.00€
Forfait mensuel matin	25.00€
Forfait mensuel matin et de 16H à 16H30	32.00€
Forfait mensuel de 16H à 16h30	10.00€
Occasionnel	3.50€



## Temps d'Activités Périscolaires

Tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Participation financière annuelle de :

- 25,00€ pour 1 enfant inscrit
- 40.00€ pour 2 enfants inscrits
- 50.00€ pour 3 enfants et plus inscrits
- participation supplémentaire année scolaire 2016-2017 : 10€/enfant inscrit

## REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2018

Tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2018

MARCHANDS AMBULANTS	BASE DE CALCUL	TARIF
Par véhicule occupation temporaire (> 2h) (Est considérée temporaire toute occupation inférieure à 4 jours par mois)	jour	10 €
Par véhicule occupation régulière (> 2h) (Est considérée régulière toute occupation supérieure à 4 jours par mois)	jour	5 €
VENTES AU DEBALLAGE		
Stationnement sur le parking de la mairie	jour	30 €
DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES		
Par distributeur (maxi 2)	forfait mensuel	60 €
ETALAGES - STAND DE VENTE		
<b>Extension permanente</b>		
Tout dispositif augmentant la surface de vente de 5 à 20 m <sup>2</sup>	forfait annuel	30 €
Tout dispositif augmentant la surface de vente de plus de 20 m <sup>2</sup>	forfait annuel	60 €
<b>Extension mobile</b>		
Tout dispositif augmentant la surface de vente de 5 à 20 m <sup>2</sup>	forfait annuel	15 €
Tout dispositif augmentant la surface de vente de plus de 20 m <sup>2</sup>	forfait annuel	30 €
TERRASSES OUVERTES ( y compris type barnum)		
≤ 20 m <sup>2</sup>	jour	15 €
> 20 m <sup>2</sup>	jour	30 €
CHEVALETS - PANNEAUX PUBLICITAIRES		
Tout dispositif n'augmentant pas la surface de vente		gratuit
CIRQUES		
Chapiteau - 100 places	jour	50 €
Chapiteau +100 places	jour	100 €

# CIMETIERE

Tarif au 1<sup>er</sup> octobre 2018

CIMETIERE	15 ans	30 ans	50 ans	Perpétuelle
Concession simple 1 à 2 places L230 – I100 – P190	150	300	500	1000
Concession double 2 à 4 places L230 – I200 – P190	300	600	1000	2000
Caveau provisoire	1 semaine ..... 20,00 €			
Taxe d'inhumation	25,00 €			

SITE CINERAIRE	15 ans
Columbarium	450 euros
Cavurne (structure complète)	680 euros
Taxe de dépôt d'urne	25 euros
Taxe pour dispersion des cendres	25 euros
Taxe pour inscription stèle	30 euros

La révision de ces tarifs sera applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pour extrait conforme, le 05 décembre 2017  
Le Maire, Carole FAYOLLE

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture le.....

Publiée ou notifiée le.....

